



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **9 septembre 2019**

Décision n° **CP-2019-3342**

commune (s) : Givors - Saint Fons - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin

objet : Convention Soif de République conclue avec l'État - Attribution de subventions aux Communes de Givors, Saint Fons, Rillieux la Pape et Vaulx en Velin - Année 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 30 août 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 10 septembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Abadie, Colin, Mmes Laurent (pouvoir à Mme Jannot), Frih, Frier, M. Barge.

Absents non excusés : M. Barral.

Commission permanente du 9 septembre 2019**Décision n° CP-2019-3342**

commune (s) : Givors - Saint Fons - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin

objet : **Convention Soif de République conclue avec l'État - Attribution de subventions aux Communes de Givors, Saint Fons, Rillieux la Pape et Vaulx en Velin - Année 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 28 août 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.20.

Par délibération du Conseil n° 2019-3597 du 8 juillet 2019, la Métropole de Lyon a approuvé le principe d'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 € au profit des Communes de Saint Fons, Givors, Rillieux la Pape et Vaulx en Velin, soit 10 000 € par commune, au titre de la convention-cadre "Soif de République" conclue avec l'État.

Cette convention a comme objectif de décliner, sur le territoire de la Métropole, la démarche "Soif de République", afin de répondre aux enjeux du vivre ensemble et de reconquête républicaine.

Chacune des communes participant à cette démarche expérimentale a dû mettre en place un plan territorial d'actions, notamment avec l'aide des associations de son territoire. Ces plans territoriaux exposent les actions construites avec les associations, qui portent sur les thématiques suivantes : mémoire et histoire, ouverture sur le monde, éducation aux médias et cybervigilance, culture et sport. Les plans territoriaux des 4 communes sont présentés en annexe de la présente décision.

De façon générale, les communes se sont attachées à privilégier les actions mobilisant les habitants dans leur cadre de vie quotidienne et s'adressant au plus grand nombre d'entre eux. Au-delà de toutes les initiatives mises en place autour de la citoyenneté, la question du vivre ensemble et de l'inclusion sociale constitue un axe prioritaire. L'ensemble des plans s'inscrit dans la promotion des valeurs de la République, de la citoyenneté et de la laïcité, avec un focus sur la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Commune de Givors a souhaité inscrire l'ensemble de ses actions dans une programmation annuelle en s'appuyant sur trois grands thèmes : "Soif de République et de sports", "Soif de République et de culture citoyenne" et "Soif de République et d'égalité" et encourage les actions telles qu'une rencontre pédagogique autour d'un tournoi de foot, une journée de la jeunesse citoyenne, etc.

La Commune de Saint Fons décline l'ensemble des thématiques avec des actions de sensibilisation, de formation auprès du grand public et des professionnels, dans les écoles et collèges, les structures accueillant des jeunes, des associations sportives, etc.

La Commune de Rillieux la Pape s'appuie sur les axes "Solidarité et reconnaissance intergénérationnelle", "Être et devenir citoyens", "Travail de mémoire" et "Ouverture sur le monde", pour mettre en œuvre des temps de rencontres et d'échanges intergénérationnels, une remise officielle des cartes des nouveaux électeurs, une mise en valeur de la mémoire vivante des habitants, etc.

La Commune de Vaulx en Velin a établi un programme d'actions avec une dizaine d'associations proposant notamment des ateliers de lecture critique des médias, des émissions de radio autour des thèmes du Plan, un Dîner du vivre ensemble, etc.

Les subventions seront versées, en une seule fois, sur présentation des plans territoriaux des Communes, ainsi que d'un appel de fonds ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2019-3597 du 8 juillet 2019 relative à la mise en œuvre du dispositif "Soif de République" et donnant délégation à la Commission permanente ;

DECIDE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € au profit de chaque commune concernée : Givors, Saint Fons, Rillieux la Pape et Vaulx en Velin au titre de l'année 2019.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 40 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P3903611A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 septembre 2019.